



OLYMPIADES 2019

Règlement ÉPREUVE : Vélo Athlé

organisée par : club athlétisme et Marcel PEIRANO

Article 1 : Horaire

L'épreuve se déroule le **samedi 6 juillet 2019** à partir de : **9h**
au stade Matabiau, sur la ligne droite opposée aux tribunes

Article 2 : Durée d'épreuve

Durée de l'épreuve (passage d'un quartier) : **15 à 20 min**

Combien d'équipes en simultanée (d'un même quartier ou de quartiers différents) : **2**

Article 3 : Règlement de l'épreuve

Le jeu consiste à : Faire 20 en touchant des plots (10) avec un marteau en faisant des « moulinets », puis franchir 5 haies (environ 10 m), puis revenir en vélo (soit une quarantaine de mètres).

Les 4 joueurs se relaient. Le chronomètre est lancé au départ du premier joueur et arrêté au passage du dernier joueur. Le classement se fait au temps, le poids des marteaux sera donné en fonction des joueurs de 2 à 4 kilos.

Article 4 : Composition d'équipe

- 1 homme
- 1 femme
- 2 jeunes entre 11 et 17 ans inclus

Article 5 : Comptage des points

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**.

Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades, sans ex-aequo.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 140 points pour le 1^{er}, 130 points pour le second, 120 points pour le 3^e, etc. jusqu'au dernier (14^e) : 10 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.

Article 6 : Nouveautés 2019 : Joker et Va-tout

Joker : chaque quartier dispose d'un seul joker. Il peut être utilisé une seule fois, sans obligation, pour permettre aux quartiers de ne pas participer à une épreuve de leur choix. Sur cette épreuve aucun point ne sera comptabilisé.

Les quartiers devront informer la commission de l'utilisation de leur joker au moment de la communication de leur choix de passage aux épreuves (un mois avant les Olympiades).

Va-tout : chaque quartier dispose d'un seul va-tout. Il est utilisé pour permettre aux quartiers de doubler leurs points sur l'épreuve de leur choix.

Les quartiers présenteront leur va-tout au moment de jouer l'épreuve.